



# FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

<p>Exploitant :</p> <p>En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement</p> <p>M. CARANTA</p> <p>Signature de l'inspecteur </p>	<p>Site inspecté :</p>
<p>Remarques de l'inspecteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le contrôle et l'enregistrement des contrôles des Harmaïs.</li> <li>- Donner de suites aux remarques de PREVECON. et en particulier au protection des <del>tr</del> travaux.</li> <li>- Faire le véhicule sur piste ainsi que registre de contrôle des organes de sécurité.</li> </ul>	<p>Date de l'inspection :</p> <p>L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection</p> <p>Représentant de l'exploitant</p> <p>Nom, fonction et Signature</p> <p>C. ISVAL </p> <p>Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):</p> <p>FAIT dans les 3 semaines</p> <p>SEA FAIT. Fin été 2002.</p> <p>TyEbe.</p>